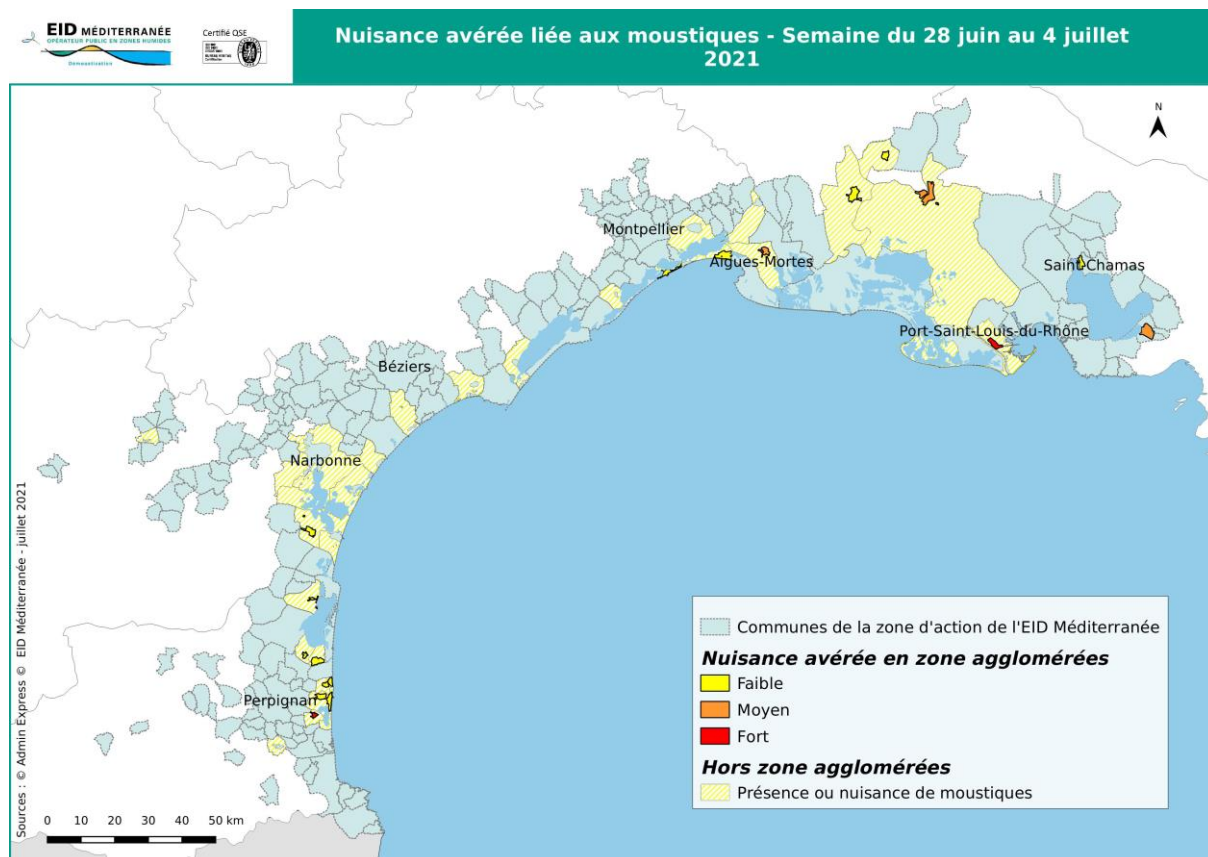


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 28 juin au 4 juillet 2021



Au cours de la semaine du 28 juin 2021 :

L'élévation du niveau des populations de moustiques adultes « ruraux » (*Aedes caspius*), observée lors du dernier bulletin sur certains territoires, se traduit, pour quelques zones agglomérées (<10/220), par des nuisances résiduelles significatives. D'une façon générale, stimulées par des conditions favorables, les femelles qui ont récemment émergé, en quête de repas sanguin pour pouvoir pondre, ont été particulièrement actives le week-end dernier, notamment en fin de journées. Ces phénomènes surviennent après plusieurs mois de tranquillité et, dans cette période, la sensibilité est extrême.

Au cours du mois de juin, plusieurs remontées de niveaux d'eau se sont opérées, entraînant une succession d'éclosions de larves, traitées autant que besoin. Ces éclosions ne se sont généralement jamais produites sur le même parcellaire, toujours en bordure et nécessitant une présence et une technicité accrues, afin de limiter les interventions aux aires d'éclosions sans déborder inutilement tout en étant efficace.

Néanmoins, le cumul de la chaleur, des faibles hauteurs d'eau, des très fortes densités (une majorité d'œufs présents éclosent en cette période estivale), du développement très rapide des larves dans l'eau (ce qui ne permet que peu de reprises, si nécessaire) et de conditions de traitement perturbées et imprévisibles explique que l'efficacité n'a pas atteint 100 % en toutes circonstances sur les 3 000 hectares traités en juin, dont 200 hectares au cours de la semaine du 28.

En sus, des moucherons sévissent encore à certains endroits.

À compter du 5 juillet 2021 :

Des nuisances liées aux *Aedes caspius* sont à prévoir, lors de belles journées, après le lever et avant le coucher du soleil.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : On observe une nuisance forte à Port-Saint-Louis-du-Rhône, imputable aux *Aedes caspius*, ainsi que, à un degré moindre, à Salin-de-Giraud (Arles). Des nuisances résiduelles sont également ressenties depuis samedi 3 juillet en zone agglomérée, en bordure de marais, à Saint-Chamas et à Marignane. Ces nuisances d'intensités variables perdureront au long de la semaine du 5 juillet, en fonction des conditions météorologiques.

- **Gard** : La nuisance liée aux moustiques « ruraux » est présente, particulièrement au nord de la zone d'intervention : au Cailar, par exemple, à un degré moindre au Grau-du-Roi et à Aigues-Mortes. Les dernières précipitations (20 mm) n'auront que peu de conséquences sur les éclosions larvaires en zones humides. Dans les secteurs irrigués, le cumul de moustiques adultes résiduels résultant de mises en eau successives génère un ressenti significatif.

- **Hérault** : Des situations notables de nuisance liées aux *Aedes caspius* sont observées à La Grande-Motte et à Palavas-les-Flots, ainsi qu'à Villeneuve-lès-Maguelone et à Vic-La Gardiole. Hors agglomérations, le faible ressenti des nuisances liées aux moustiques « ruraux » semble persister, même si, en cette période estivale, un risque subsiste toujours, en raison, notamment, de multiples éclosions larvaires imputables aux irrigations, comme à Vendres ou à Lespignan. En ville, la principale nuisance ressentie est due au moustique-tigre, comme à Béziers, à Agde et dans le Montpelliérais.

- **Aude** : Après l'épisode d'éclosions larvaires en zones humides, stimulées par des conditions météorologiques favorables, les moustiques adultes *Aedes caspius* dont les larves avaient réchappé aux traitements ont généré des nuisances résiduelles autour de Narbonne, dans la Clape, Ssur l'étang de Marseillette... Le *Culex pipiens* également boosté par les températures, a généré des nuisances hors agglomérations, dans les secteurs irrigués où l'eau demeure. En ville, *Aedes albopictus* (moustique-tigre), certainement revigoré par les récentes averses, se manifeste davantage.

- **Pyrénées-Orientales** : Une forte nuisance due aux *Aedes caspius* est enregistrée au niveau de la commune de Saint-Nazaire, avec une incidence, également, dans les communes de Canet-en-Roussillon et de Cabestany. Il a été constaté aussi une nuisance importante due aux moucherons sur la commune de Salses-le-Château. En ville, les traitements contre *Culex pipiens* se poursuivent, mais c'est le moustique-tigre qui y sévit le plus.

Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 05 juillet au 11 juillet 2021

